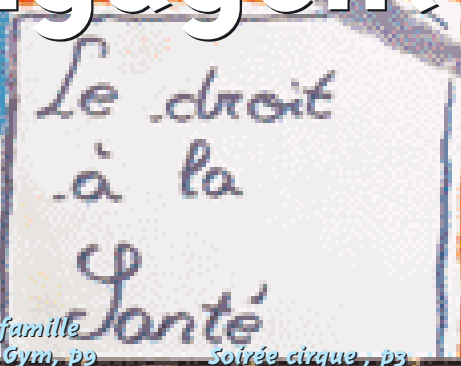




Citoyenneté : les collégiens de Péris s'engagent

Page 6



Manifestation pour le logement, p11

L'esprit de famille de l'Olympic Gym, p9

Soirée cirque, p3

Départ de la saison cycliste, p5



Des tunisiens intéressés par la formation

LEGTA DE VALABRE, DU 18 AU 24 JANVIER.

Accueillis par le lycée agricole de Valabre dans le cadre d'une action de coopération internationale, les représentants des Ministères du sport, de l'agriculture, de l'environnement et des ressources hydrauliques de Tunisie ont participé à des séances de travail et ont visité des espaces verts, des stades, des entreprises spécialisées dans le but de développer la formation dans l'aménagement paysager. «*Nous souhaitons dans un premier temps former nos formateurs pour répondre à ce nouveau besoin, a déclaré Hamed Jelidi, directeur d'un centre de formation agricole dans la région de Takelsa. La Tunisie possède de récents espaces engazonnés, mais nous n'avons pas de connaissances et d'ouvriers qualifiés pour les entretenir. C'est ce que nous allons mettre en place.*» Dans le cadre de cet échange, un groupe de formateurs français et une classe du LEGTA devraient se rendre en Tunisie prochainement.

Le 38 rue Borély transformé en abribus

38 RUE BORÉLY, LE 21 FÉVRIER. Dans quelques jours, le Conseil consultatif de la jeunesse (CCJ) inaugurerait ses locaux baptisés *l'abribus*. Un lieu incontournable pour les jeunes de 16 à 25 ans qui pourront profiter de cet endroit pour se rencontrer, monter des projets et s'investir dans les actions du CCJ. Ce lieu sera également le point de ralliement de tous ceux qui souhaitent se rendre à l'extérieur, sur des concerts ou autres manifestations. C'est le 21 février qu'aura lieu l'inauguration officielle de *l'abribus*, avec au programme des démonstrations de hip-hop, de capoeira, de djembé et de scratch entre 16h et 18h. A 20h30, une navette partira pour Arles et accompagnera les jeunes à un concert de



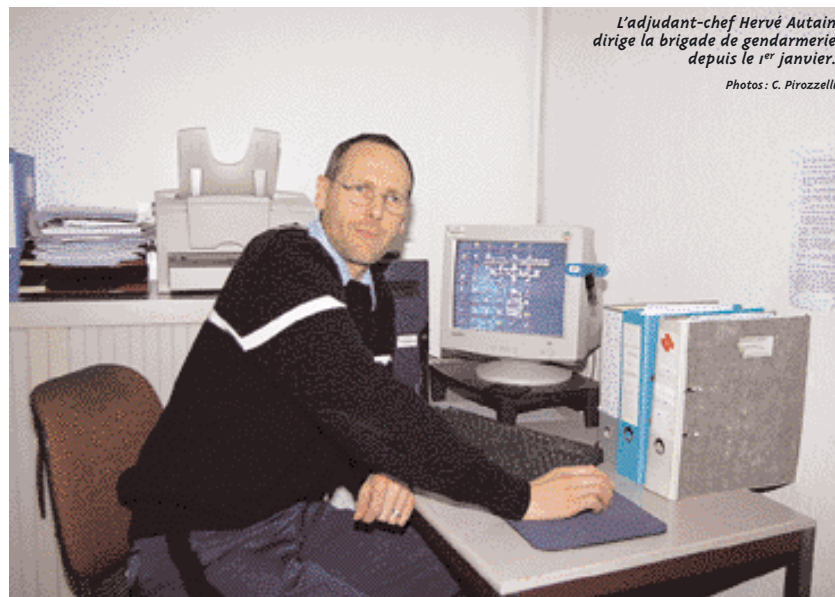
Les Tunisiens vont s'inspirer de nos formations en aménagement paysager.

raï-salsa avec le groupe *Safi*, au *Cargo de nuit*. Les places sont à réserver et à retirer au service jeunesse, 19 rue Borély, 04 42 12 62 85. Tarif, 6,5 €.

Bilan de la Charte pour l'environnement

SERVICES TECHNIQUES, LE 19 FÉVRIER. Les Gardannais sont largement invités à suivre la réunion bilan de la Charte pour l'environnement. Cette rencontre fera le point sur les actions réalisées en 2003 ainsi que celles prévues en 2004. Seront notamment évoquées les questions liées au plan paysager, aux terrains agricoles et à l'avenir de l'agriculture gardannaise, au tri sélectif et à la gestion des déchets, à la qualité de l'air, à la lutte contre les pollutions des cours d'eau, à la gestion des forêts privées, à l'ennoyage de la mine, aux interventions liées à la protection de l'environnement dans les écoles, etc. Rendez-vous à 18h30 à la direction des services techniques, bât. Saint-Roch, route de Nice.

Un nouveau commandant à la brigade de gendarmerie



L'adjudant-chef Hervé Autain dirige la brigade de gendarmerie depuis le 1^{er} janvier.

Photos: C. Pirozzelli

BRIGADE DE GENDARMERIE DE GARDANNE, DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER.

Hervé Autain a pris ses fonctions de commandant de brigade il y a un peu plus d'un mois. Jusqu'à présent, il occupait une fonction de commandant d'une communauté de brigades en Haute-Loire (Yssingeaux) et sur ses 25 années de métier, il a travaillé pendant 18 ans en unité de recherches (service des enquêtes judiciaires). «*Je souhaite poursuivre ce qui a été mis en place par mes prédécesseurs en mettant l'accent sur la sécurité y compris la sécurité routière et en renforçant la collaboration avec les autres services concernés. On pourra mieux avancer quand les citoyens seront conscients que la sécurité est l'affaire de tous.*»

Accès aux soins pour tous

Gardanne s'est enrichie au fil des ans d'équipements de santé spécifiques. Cette richesse est due entre autres à la diversité des intervenants : le réseau médical lié au régime minier, le centre municipal mutualiste F. Billoux, les médecins indépendants, généralistes et spécialistes. A ce maillage fort et original il faut bien sûr ajouter l'hôpital de jour, l'unité de soins palliatifs *La Maison*, et demain la maison de retraite médicalisée. Ces équipements ne sont pas "venus tout seuls" et les plus anciens se rappellent de la bataille qu'il avait fallu mener pour obtenir l'ouverture du centre médical, la ville entière s'était mobilisée. Ces outils mis à la disposition de notre population constituent un plus indéniable en matière de suivi sanitaire.

Pourtant aujourd'hui nous ne pouvons qu'être inquiets sur le devenir de la santé à Gardanne comme dans le reste du pays. Les choix gouvernementaux en matière de protection sociale pèsent lourdement. La sécurité sociale minière, comme tous les régimes spéciaux est menacée, et la réforme prévue par le haut conseil de l'assurance maladie n'est rien moins que l'implosion programmée

de la sécurité sociale. Le déremboursement des médicaments, le contingentement des soins infirmiers, l'augmentation de la CSG ne sont pas les bonnes solutions. 100 000 chômeurs de moins, c'est 1,3 milliard d'euros en plus pour la sécu.

Mais le chômage a augmenté de 6 % en un an ! Et les 160 milliards de profits boursiers réalisés en 2003 ont été exonérés de toutes contributions.

Ainsi, ces équipements dont nous disposons sur Gardanne sont confrontés à cette politique, les mutuelles mises en concurrence avec les assurances privées ne pourront indéfiniment augmenter les tarifs pour pallier les carences de la sécurité sociale. Dès aujourd'hui il convient d'alerter la population sur les menaces que cette politique fait courir sur nos équipements sanitaires. Comme pour le logement nous aurons à nous rassembler pour le droit à l'accès aux soins pour tous. Une véritable question lorsque l'on sait que 14 % de la population et 30 % des chômeurs refusent de se soumettre pour des questions financières.

Roger Meï, Maire de Gardanne

Les clowns, c'est pas que pour les enfants !

MAISON DU PEUPLE, LES 29 ET 30 JANVIER. Deux soirées placées sous le signe du rire ont été proposées par le service municipal de la culture. Le premier soir, la Compagnie *Les objets volants* a présenté *Impers et passes*, leur nouveau spectacle avec au programme jonglage, voltige, danse et théâtre. Le lendemain, c'est la Compagnie *OKidOK2* qui a pris le relais avec *Ha, ha, ha* ; ils ne sont que deux sur scène, de simples cartons, un ballon, des planches en bois, ou encore une carotte

suffisent à éveiller les clowns qui dorment en eux. A partir de là, on assiste à un comique de situation sans interruption, ces bonhommes à la voix de Donald deviennent rapidement familiers. Pendant plus d'une heure, on entend que des rires chez les petits, comme chez les grands. Le final est tout aussi grandiose, car même après tout ce temps partagé avec le public, ils sont encore parvenus à le surprendre : un salut version hip-hop sur une ambiance boîte de nuit a clôturé la soirée. Qui a dit que les clowns ne faisaient rire que les enfants ?

Gain de temps, gain d'argent

SNCF, LE 1^{ER} FÉVRIER. La SNCF et la RTM proposent un abonnement mensuel combiné à un prix avantageux réservé aux salariés. Pour les voyageurs, c'est un gain de temps, un gain d'argent et un moyen de lutter contre la pollution due à la voiture. Le principe est simple, il vous suffira chaque mois de racheter un abonnement



La compagnie OKidOK2 a été la reine du rire lors de la soirée du 30 janvier
Photos : C. Pirozzelli



Pensez au billet combiné TER + RTM.

combiné dans l'une des gares SNCF, votre titre de transport est valable en libre circulation du premier au dernier jour du mois. A titre d'exemple, la gare de Gardanne propose 24 allers-retours quotidiens vers Marseille. Pour information, le tarif d'un abonnement mensuel combiné TER + RTM vous coûtera 62,2 €. Renseignements au 08 92 35 35 35 ou sur internet www.ter-sncf.com/paca ou www.lepilote.com

Des travaux dans la ville

Plusieurs chantiers sont en cours dans la ville, de l'aménagement de la voirie à l'éclairage public, en passant par la signalétique et les réseaux de gaz. Le chemin de la Crémade a été l'objet de travaux d'assainissement, la réfection de la chaussée sur 400 mètres environ est en cours. A la cité Sainte-Barbe, on installe le gaz, ce qui devrait durer quelques mois. Puis, dans le cadre de l'acquisition foncière des voies de Pechiney, la municipalité met en place un réseau d'éclairage sur la voie Bompertuis ainsi qu'au carrefour qui vient d'être réalisé à l'intersection de l'avenue d'Arménie et aménage un cheminement piéton qui longe le gymnase. Au quartier Mistral, les petites rues sont remises en état et sont éclairées. Toujours dans ce quartier, la sortie débouchant sur l'avenue Jules-Ferry va être supprimée pour être renvoyée sur le rond-point des Molx. La place Chalamet ainsi que la façade de l'église vont être éclairées avant l'été. Enfin, d'ici le mois prochain, un panneau de signalisation avec flash clignotant sera installé aux abords des écoles de Biver et l'éclairage public sera à nouveau renforcé. A noter que chaque année le montant des réparations et de l'entretien de la voirie communale s'élève à 500 000€ (chaussée, trottoirs, murs de soutènement, signalétique...).



Nouveaux aménagements sur l'avenue d'Arménie.
Photos: C. Pirozzelli

Fragile: un bilan encourageant

Opération Fragile: souvenez-vous c'est le nom de cette campagne de sensibilisation à la sécurité routière mise en place l'an dernier par la municipalité, en collaboration avec les parents d'élèves. Après une nouvelle semaine d'action devant toutes les écoles de la ville du 13 au 20 novembre, distribution de tracts, présence des élus et de la police municipale, une réunion était organisée avec toutes les personnes concernées. Yveline Primo, adjointe à la sécurité a dressé un premier bilan de l'opération et sollicité les remarques des participants. Parents et Agents lo-



La sécurité routière reste une priorité pour la municipalité.

caux de médiation sociale ont remarqué une amélioration de la situation, mais surtout lorsque la police était présente: « Les parents ont joué le jeu en étant plus compréhensifs que la première fois. Nous pensons cependant qu'il serait souhaitable d'orienter l'opération différemment, en faisant passer le message par les enfants par exemple. » Les automobilistes ont peut-être mieux compris cette fois-ci, il n'empêche que 57 procès verbaux ont été dressés en deux mois, dont 29 à Biver. Comme le souligne Norbert Del Campo, responsable de la police municipale, « nous avons une majorité d'infractions au code de la route. Nous sommes

conscients que notre présence améliore la situation, nous restons donc sur le terrain. »

Quelques besoins concernant des travaux ont été pointés (signalétique, sens interdit à Fontvenelle, cheminements piétons...).

Les parents d'élèves sont d'accord pour renouveler l'action et réfléchir à une nouvelle campagne de sensibilisation. En parallèle, ils travailleront très prochainement sur une journée européenne baptisée *Pédibus* qui consistera à motiver les parents à faire du ramassage scolaire à pied, au nom de la sécurité et de notre environnement. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

Rénovation aux Romarins et dans les HLM

Dans le cadre d'un programme de remise aux normes et d'amélioration du confort des logements, divers travaux ont été réalisés dans la cité Les Romarins à Biver, construite en 1952. Ils concernaient la mise aux normes électrique pour un budget total de 156 376 €: changement du tableau électrique, des circuits, des câbles et des interrupteurs. L'intervention s'est déroulée du 15 mai au 24 décembre 2003, dans 46 logements de la cité sur les 60 existants (certains avaient déjà fait l'objet de travaux et pour les autres, les locataires les ont refusés). Les mêmes types d'interventions sont prévus en 2004 pour 82 logements de la cité OPAC Veline et pour 23 logements de la cité Puits Biver. Dans le cadre d'un accord locatif, 40 logement des Angles seront concernés par le changement des menuiseries en PVC, double vitrage.

M. ET M^{ME} GOUBIN, anciens directeurs de l'école des filles et des garçons de Gardanne de 1969 à 1981 fêteront leurs noces de diamant en compagnie de leurs enfants et petits-enfants le 19 février.

LES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES organisent leur assemblée générale le jeudi 19 février à 18h dans la salle du foyer du 3^e âge, derrière la Maison du Peuple. Un débat sur le don du sang en présence de médecins et de responsables suivra, ainsi qu'une remise de diplôme aux donateurs et un apéritif. Entrée libre.

L'ASSOCIATION COUP DE THÉÂTRE propose des cours sous forme d'ateliers théâtraux le mercredi de 19h30 à 21h30 à Château-Pitty pour les adultes, le jeudi de 16h45 à 18h15 à Biver pour les enfants. Renseignements au 04 42 51 09 63.

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE SAINT-HUBERT propose un grand loto le dimanche 29 février à 15h30 à la Maison du Peuple et dans la salle du foyer du 3^e âge.

Le départ du Grand Prix la Marseillaise a été donné mardi 3 février à Gardanne. C'est la première épreuve cycliste de la saison internationale, remportée par l'Australien Baden Cook de l'équipe Française des jeux.

La rentrée des cyclistes

Il est bientôt midi sur les cours, et un bon soleil hivernal a remplacé le brouillard flamand de la matinée. Autour de l'énorme portique blanc qui surplombe la ligne de départ, les seize équipes qui s'alignent pour la première course de 2004 se préparent dans un mélange de badauds, de photographes, de directeurs techniques et de toute cette foule itinérante qui fait le cyclisme de haut niveau. Au micro, le speaker Daniel Mangeas débite inlassablement les biographies des coureurs et lance une vanne aux organisateurs, Roland Fangille et Roland Villalonga, qualifiés de Starsky et Hutch. Vingt motos de la police nationale sont alignées sur une contre-allée. Sur un stand, on peut se procurer des répliques des maillots officiels, cuissards, casques, lunettes et même un jeu de société, *L'échappée infernale*. Tout un programme.

Les curieux s'approchent des vélos rangés sur les galeries des voitures, tâtent les pneus aussi fins qu'un doigt et commentent les braquets. Des cyclistes amateurs ont fait le déplacement depuis la Penne, Marseille, Carnoux ou Moulin de Redon. Pas vraiment de pression pour les coureurs : la première explication aura lieu à partir de mercredi, avec la première étape de l'*Étoile de Bessèges*. Traditionnellement, le *Grand Prix la Marseillaise*, c'est un peu la rentrée des classes en plein hiver. On se raconte les vacances, on salue les copains, on étrenne les nouveaux maillots (mention particulière aux Basques d'*Euskadi*, dont l'orange fluo se remarque à des kilomètres). Nicolas Fritsch, de la *Française*



Partis à 12h30 de Gardanne, les coureurs ont parcouru 150 km.
Photo: C. Pirozzelli

des Jeux, discute tranquillement avec des badauds. Franck Rénier, des *Brioche la Boulangère*, évoque la famille avec un proche venu l'encourager.

Sur le podium, un air d'accordéon joué par Dorothee Loir accompagnent les coureurs qui s'alignent pour le départ. Pas de *I will survive* ici, rien que de la musette. A 12h25, Roger Meï donne le départ. 124 vélos se mettent en mouvement, pas trop vite, le vrai départ étant mesuré avenue d'Arménie. Il leur faudra environ quatre heures pour rejoindre Aubagne. C'est Baden Cook de l'équipe Française des jeux qui remporte l'épreuve et qui ouvre donc le palmarès 2004.

DU 2 AU 29 FÉVRIER

Le petit peuple et autres créatures des bois

Exposition à l'Écomusée de la forêt réunissant photographies de Laurie Cyffers et des modelage de Jérémy Maurin.

VENDREDI 13 FÉVRIER

Concert cabaret

Un concert déconcertant où les six sorcières de *Castafiore Bazooka* vont ensorceler le public avec leur nouveau spectacle, *Les îles du désir*. Voix, percussions, accordéon, violon guitare et clavier seront au rendez-vous, à 20h30 au cinéma 3 casino. Réservations au 04 42 65 77 00.

Musique et littérature

Raymond Boni, guitariste, Bastien Boni, contrebassiste et Christian Gorelli, poète présenteront un spectacle intitulé *La taverne méditerranéenne* à La Médiathèque, à 20h30. Rens. au 04 42 51 15 57. Entrée libre.

SAMEDI 14 FÉVRIER

Foire

Amoureux, nous vous rappelons que plus

de 500 forains seront présents du Bd Carnot à l'avenue Léo-Lagrange à l'occasion de la traditionnelle foire de la Saint-Valentin, de 9h à 18h.

MARDI 17 FÉVRIER

Audition de musique

Les élèves de l'école de musique présentent une audition de piano, à partir de 18h30 au cinéma 3 casino. Entrée libre.

MERCREDI 18 FÉVRIER

Film d'animation

La Médiathèque présente *Cactus Swing* quatre petits films destinés aux enfants à partir de 5 ans. L'Ouest canadien s'anime dès la tombée de la nuit où les animaux dansent joyeusement au son de la mandoline du chien et de la guitare du coyote. A 16h dans l'auditorium, renseignements au 04 42 51 15 57.

MERCREDIS 18 ET 25 FÉVRIER

Magie

La Ludothèque organise un spectacle de magie qui sera présenté aux enfants des

centres de loisirs le mercredi 25 février.

La préparation du spectacle se déroulera le mercredi 18 février dans l'après-midi. Renseignements au 04 42 58 46 19.

DU 9 AU 22 FÉVRIER

Salon des arts

Artistes du Bassin minier en tout genre présentent leurs œuvres à La Maison du Peuple à l'occasion de la 25^e édition du Salon des arts organisé par l'école municipale d'Arts plastiques.

MARDI 24 ET MERCREDI 25 FÉVRIER

Comédie chantée

Carmen sucre est une poule qui chante et qui emmène les enfants dans un monde imaginaire et gourmand, au fil des saisons. Un spectacle truffé de surprises où Christine Costa vous invite à venir déguisés. Séances à 14h30 les 24 et 25 février à la Maison du Peuple. Rés. au 04 42 65 77 00.

Une trentaine d'élèves du collège Pétri ont passé deux jours à Strasbourg, en janvier dernier. Au programme: visite du Conseil de l'Europe, du Parlement européen, de la cathédrale et du musée d'art contemporain.

Voyage dans les institutions européennes

En juin prochain, au moment des élections européennes, vingt-sept Gardannais au moins seront intéressés par la campagne. Et pourtant, ils ne seront pas en âge de voter puisqu'ils finiront à peine leur année de troisième. Mais après avoir assisté à une séance de débat dans l'hémicycle du Parlement européen, après avoir discuté à bâtons rompus avec la députée marseillaise Marie-Arlette Carloti et s'être copieusement documentés, Sofia, Nathalie, Julien, Sabrina, Mélanie et les autres en savent probablement plus sur les institutions des Quinze que leurs parents ou leurs copains. Ce projet, l'équipe du collège Pétri l'a peaufiné pendant un an. Un délai nécessaire pour démontrer le sérieux de l'opération et obtenir les subventions du Conseil général.

« Tout a commencé l'an dernier avec des classes de quatrième, explique M. Salomez, Conseiller principal d'éducation. Il était question de travailler sur les droits fondamentaux de l'enfant. L'UNICEF est intervenu au collège pour remettre en perspective ces droits, de dire qu'ils ne sont pas un acquis pour tout le monde. » La Brigade de prévention de la délinquance juvénile (BDJP), issue de la gendarmerie d'Aix, s'est également dé-

placée. A l'issue de ces rencontres, les élèves ont travaillé par groupes de trois sur des affiches illustrant les droits de l'enfant. « Chacun pouvait illustrer le droit de son choix, explique Mme Négrel, professeur d'arts plastiques. Je leur ai demandé de faire attention à la lisibilité, à l'importance du texte. On a fait du collage, du pastel, des encres de couleur et de la peinture. »

Le clou de l'initiative a donc pris la forme d'une découverte des institutions européennes, en janvier dernier. Un car a transporté les 27 élèves volontaires jusqu'à Strasbourg (aller et retour de nuit), profitant du déplacement pour acheminer 12 autres en voyage en Allemagne dans le cadre d'un mini-séjour linguistique. Hébergés dans une auberge de jeunesse, les Gardannais ont ainsi côtoyé des Allemands, des Anglais et des Italiens. « On a essayé de parler avec eux, raconte Sofia. Ça nous a donné l'occasion de tester nos connaissances en anglais. » Après un détour par le Conseil de l'Euro-



Deux jours très formateurs pour le groupe de collégiens.

UN AN
DE PRÉPARATION
A ÉTÉ NÉCESSAIRE

pe, ils ont visité le Parlement européen tout proche, accompagnés par l'assistant parlementaire de Marie-Arlette Carloti. « Dans l'hémicycle, il y avait une quinzaine de députés, se souvient Nathalie. Ils discutent de plein de choses, du saumon, du coton... »

La députée a pris le temps de répondre à leurs questions. « On lui a demandé comment faire pour être député, explique Mélanie. Elle nous a dit qu'elle était élue sur une liste. Elle gagne environ 30 000 F par mois. » Au volet pédagogique de la visite s'est ajoutée une partie plus culturelle, avec la cathédrale gothique, le quartier médiéval de la petite France et le musée d'art contemporain. « Ils ont été plutôt impressionnés et intéressés, témoigne Mme Négrel. Ils ont vu des œuvres de Picasso, des impressionnistes, des choses plus récentes aussi. Et surtout, ils se sont rendus compte qu'ils étaient dans une région très différente de la leur. » M. Salomez souligne par ailleurs la bonne ambiance qui a régné pendant les soixante heures passées en dehors du collège. « J'aimerais bien refaire un voyage comme celui-là, confirme Sabrina. C'était bien de voir les enseignants autrement qu'ici. » Dommage en effet que ce genre d'initiatives, très formatrices, n'aient pas lieu plus souvent, à l'image de ce qui se fait en primaire avec les classes découverte.

Devant le parlement européen à Strasbourg.

Photos: Pétri



Alors que le gouvernement vient de lancer un sommet de la santé, les Mutuelles de France développent un argumentaire pour améliorer le système de protection sociale. En toile de fond, se profile la réforme de la Sécu.

Sauver la protection sociale

Après les retraites, la Sécu. Encouragé par son (relatif) succès de 2003 malgré la vague de mécontentement que la réforme avait engendrée, le gouvernement s'attaque désormais à la protection sociale mise en place à la Libération et convoitée aujourd'hui par le privé, qui entrevoit déjà un gigantesque marché. Le calendrier est prêt : un projet de loi sera présenté en juin en conseil des ministres et examiné au Parlement en juillet, au moment où la plupart des salariés sont en vacances. On n'est jamais trop prudent. Mais les grandes manœuvres ont déjà commencé, avec la remise le 23 janvier dernier du rapport du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie au ministre de la Santé Jean-François Mattei (voir encadré).

Avant même la réforme, sur le terrain, les effets de la dégradation de la protection sociale se font ressentir. Le forfait hospitalier est passé à 13€ par jour, des centaines de médicaments sont de moins en moins remboursés par la Sécu et l'industrie pharmaceutique peut fixer librement le prix de nouveaux médicaments, dont l'efficacité n'est pas prouvée. Conséquence immédiate : les mutuelles ont dû s'aligner et augmenter leur cotisation de 10% en moyenne. « C'était inévitable, regrette Georges Guarinos, directeur de la Mutuelle Sainte-Victoire. Moins la Sécu rembourse, plus nous avons de prestations à payer pour assurer une couverture à 100%. Et comme nous ne vivons que par les cotisations de nos adhérents, celles-ci ont augmenté. »

De plus, les mutuelles sont attaquées sur un autre front : celui du code de la Mutualité. Aligné sur celui des assurances, ils contraignent les mutuelles à mettre en place des réserves financières très importantes, alors qu'elles ne gèrent que le portefeuille de la santé. Les assurances, elles, peuvent compenser les pertes d'un secteur par les gains d'un autre, l'automobile par exemple. « A terme, la volonté du gouvernement, c'est de mettre la Sécu en concurrence avec les compagnies d'assurances. »

Riche de son centre de santé, de son centre dentaire, du centre optique et de Funérailles solidarité, Gardanne a depuis longtemps l'esprit et la culture mutualiste. L'implan-



519 médicaments nouveaux ont été lancés en 2003.
Photo : C. Pirozzelli

GARDANNE A DEPUIS LONGTEMPS UNE CULTURE MUTUALISTE

tation du centre de santé, en 1981, a freiné le développement des médecins du secteur 2 (à dépassements de tarifs) et a permis l'accès aux soins des plus démunis. Des programmes de prévention sont régulièrement lancés : pour la vue en direction des tout-petits, sur la nutrition

contre l'obésité et le diabète, sur la surveillance dentaire des 6-12 ans. C'est cet acquis qu'il convient de préserver et de développer. Depuis quelques semaines,

les Mutuelles de France font circuler une pétition intitulée *La sécu de demain c'est maintenant*. Elle exige notamment la suppression du forfait hospitalier, la prise en charge à 100% par l'assurance maladie des dépenses liées à une maladie de longue durée et un crédit d'impôt pour favoriser l'adhésion à une mutuelle complémentaire. Les solutions existent. Faire reposer le financement de la Sécu sur l'ensemble des revenus, y compris ceux des entreprises, et pas seulement sur les salariés. Développer aussi la prévention, source d'économies considérables. Enfin, rendre la parole aux usagers, comme ça se pratique déjà dans les Mutuelles. « Quand les gens viennent nous voir, on discute avec eux, souligne Georges Guarinos. Et même s'ils se plaignent du montant des cotisations, la plupart repartent avec la pétition. »

B.C.

Augmenter encore la CSG...

Que propose le Haut Conseil pour l'assurance-maladie ? Mis en place par le premier ministre en octobre dernier, le Haut Conseil juge la situation financière critique (11 milliards d'euros de déficit en 2004) et agite la menace d'un déficit insupportable à l'horizon 2020 (66 milliards). Voilà qui rappelle des arguments justifiant la réforme des retraites... Pour compenser ces déficits, le rapport écarte à la fois la seule augmentation des recettes et l'exclusive baisse des remboursements. Ce qui n'exclut évidemment pas un recours aux deux. Il propose notamment d'aligner le taux de CSG des retraités et des chômeurs sur celui, plus élevé, des salariés. Le Haut Conseil reconnaît également que le système de protection sociale français, garant de l'égalité dans l'accès aux soins, doit être sauvegardé et pas démantelé. Mais ce n'est bien entendu qu'un avis...

La gestion de la forêt gardannaise, qui représente près de 1400 hectares, est répartie entre la Ville, l'Office national des forêts (ONF) et le Canal de Provence. Chaque année, d'importants travaux d'entretien et de mise en sécurité de ces espaces naturels sont programmés par la municipalité, la lutte contre le risque d'incendie restant prioritaire.

Nos forêts, un patrimoine à gérer

La forêt privée représente près de 90 % de l'ensemble du patrimoine forestier de la ville : une particularité propre à Gardanne qui freine parfois l'avancement de projets environnementaux. La partie communale provenant du legs de Gueydan (au Nord et Nord-Ouest de la commune) s'étend sur 80 hectares. Cette zone a été donnée en gestion à l'ONF qui a réalisé l'an dernier d'importantes opérations, notamment la pose de barrières le long du sentier de La Luynes, sur le circuit du Mur de Gueydan, le fauchage et l'entretien de la chênaie, l'abattage d'arbres, la surveillance, la création et l'entretien d'un chemin d'exploitation. En 1994, la commune a entrepris l'étude d'un PIDAF (Plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier) auprès de la société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale. Il concerne le Massif du Piémont de l'Étoile sur 1000 hectares environ (partie Sud) et a constitué la première étape d'une collaboration entre la commune et les propriétaires privés. Il couvre environ 66 % du territoire communal de Gardanne. Seule la colline du Cativel est gérée directement par le service environnement de la Ville.

La gestion de ces espaces est parfois un casse-tête : des dossiers refusés, des subventions qui tardent à venir, des propriétaires réticents, quand ils ne sont pas introuvables. Et en attendant, la forêt progresse, il faut agir, la priorité étant donnée aux travaux qui vont permettre d'éviter les départs de feux, de limiter leur propagation et de faciliter l'intervention des secours. Comme le souligne Claude Gioanni, technicien forestier au Canal de Provence, « il nous arrive de faire des retenues collinaires à certains

endroits, lorsqu'un sentier pédestre passe ou que nous avons réalisé des travaux pour créer des pistes, des installations hydrauliques. Nous agissons toujours en concertation avec les chasseurs, les pompiers, pour éviter les problèmes. Les interventions, financées à 80 % par le Conseil général 13, le Conseil régional et l'État peuvent aller de l'installation de barrières à des opérations d'éclaircies, de débroussaillage, à des créations de pistes pour les promeneurs et les secours. » Puis des projets à plus long terme sont étudiés lorsqu'il s'agit d'interven-



L'ONF a notamment installé des barrières en bois sur les bords de La Luynes.
Photo: C. Pirozzelli

tions plus importantes. « Nous pensons par exemple à réintroduire des bergers dans la forêt, explique Bernard Bastide, adjoint à

l'environnement. Nous essayons, chaque fois que nous le pouvons d'acquiescer des espaces, comme nous venons de le faire à Verdillon sur 33 hectares. L'entretien est beaucoup plus facile lorsque la mairie est propriétaire. On peut plus librement faire des coupures avec des oliviers, des vignes ou des chênes truffiers entre deux massifs pour canaliser le feu. » Il faut noter que dans la mesure où des interventions sont urgentes et relèvent de la sécurité des biens et des personnes, les forestiers sapeurs peuvent être amenés à effectuer certains aménagements rapidement sans que cela coûte quoi que ce soit à la commune.

Carole Nerini



Les propriétaires ont des devoirs

Il est important d'être vigilant face à la multiplication des zones de friches qui peuvent devenir à terme de véritables poudrières. Si les communes ont des devoirs à respecter en matière de débroussaillage et d'entretien des forêts, les propriétaires sont aussi concernés. Les obligations légales sont les suivantes : débroussaillage à 50 mètres autour des habitations, chantiers, travaux, à 10 m de part et d'autre de voies privées, à 3 m de part et d'autre des voies de chemin de fer, à 5 m de part et d'autre des voies ouvertes à la circulation publique (autres que autoroutes, routes départementales et nationales), à 10 m de part et d'autre de l'axe de lignes électriques basse tension et 20 m autour des poteaux. Si les intéressés n'effectuent pas les travaux prescrits, la commune peut y pourvoir d'office après mise en demeure du propriétaire et à la charge de celui-ci.

L'Olympic gym mérite de mieux se faire connaître, ou plutôt reconnaître. Zoom sur cette association de gymnastique pour bébés, enfants et adultes où l'esprit de famille est bien plus présent que celui de la compétition.

Retrouver une forme olympique

Ici, pas de règles strictes, pas de distinction entre ceux qui ont les moyens et ceux qui en ont moins, pas de forçage. Ici, on vient de son plein gré, pour se détendre, entretenir son corps et sa forme, retrouver les copains et les copines autour d'une même passion. Le slogan de l'Olympic gym pourrait être *le sport pour tous*. Créé en 1991, le club enregistre aujourd'hui 230 adhérents : des jeunes enfants (3-5 ans), des enfants et adolescents filles et garçons, puis des adultes, beaucoup de mamans au départ que sont vite venus rejoindre les papas. Le tout, dans une ambiance des plus familiale, où l'on se tutoie, où on aide à installer et où bien évidemment on fait du sport, encadrés de professionnels.

« La gymnastique est une très bonne école pour se préparer à tous les sports quand on est enfant, explique Karine Martinez présidente de l'association depuis deux mois. Notre section baby-gym remporte un grand succès. Une trentaine d'enfants âgés de 3 à 5 ans y sont inscrits. Il est évident qu'à cet âge-là, on travaille beaucoup sur la psychomotricité, de façon ludique et sans jamais forcer un enfant à faire un exercice. Nous tenons à ce que les cours restent un moment de détente et un plaisir. » Ce qui ne veut pas dire que c'est la foire ! Les entraîneurs sont aussi de bons pédagogues et de 3 à 65 ans, on respecte les autres et on applique des règles élémentaires : on ne crie pas, on ne court pas, on ne se pousse pas et on n'oublie surtout pas de s'échauffer avant de commencer. Rappelons-le, la gymnastique ne concerne pas seulement le step et les étirements. Quand on est adhérent à l'Olympic gym, on utilise aussi les agrès (poutre, cheval d'arçon, barres parallèles, barres fixes, anneaux), on pratique le saut et on travaille au sol. « Chaque soir de la semaine ainsi que le mercredi après-midi, filles et garçons se côtoient. Certains jeunes font de la compétition, poursuit Karine. On commence d'ailleurs à obtenir de bons résultats, au niveau départemental et régional, avec de nombreux podiums. C'est encourageant pour les participants et ça motive le club. »

Deux cent trente adhérents, de nombreux créneaux horaires dans un gymnase spécialisé qui vient de voir son équipement renforcé par la vil-



150 enfants se sont retrouvés au gymnase autour du jeu, du sport et d'un grand goûter.

Photos : C. Pirozzelli

**13 ANS
D'EXISTANCE
230 ADHÉRENTS**

le, une bonne ambiance, tout semble aller pour le mieux. Pourtant, une incertitude plane sur le club : deux entraîneurs, employeurs arrivent en fin de contrat et on sait que ce dispositif ne sera pas prolongé par le gouvernement. « On cherche actuellement des soutiens financiers, on monte des dossiers, on croise les doigts pour que la situation se débloque. »

Si vous êtes intéressés par la pratique de la gymnastique dans le club, les entraîneurs continuent à prendre les inscriptions tous les soirs au COSEC de 18h à 20h ainsi que le mercredi après-midi et le samedi matin. Vous pouvez également les contacter au 06 26 97 77 38.

C.N.

Rencontre autour du jeu

Les 150 enfants inscrits à l'Olympic gym ont rarement l'occasion de se rencontrer, si ce n'est au gala de fin d'année. Les responsables et les entraîneurs du club ont décidé d'y remédier en mettant en place un après-midi récréatif où ont été invités l'ensemble des jeunes gymnastes. Plus de 120 enfants ont répondu présents. « Nous avons installé une dizaine d'ateliers à la fois sportifs et ludiques, explique Karine Martinez. Les dix équipes sont passées dans chacun d'eux alors qu'un juge comptabilisait les points. A la fin, tout le monde a gagné. » Les équipes étaient constituées de façon à être équilibrées, avec des grands et des petits, des filles et des garçons dans chacune d'elles. Les plus grandes du club se sont vues confier la mission d'encadrement. Et pendant que les petits s'amusaient, les grands étaient chargés de préparer le goûter : galettes des rois et boissons n'ont pas fait un pli !



Les animateurs gardent toujours un œil sur le groupe en action.

Gardanne accueillera bientôt une résidence sociale d'une trentaine de studios sur un terrain proche du cimetière. Construite pour lutter contre l'habitat indigne, elle abritera les Gardannais en difficulté pour une durée limitée, le temps de retrouver un logement digne de ce nom.

Une résidence sociale pour les mal logés

La résidence sociale de Gardanne verra le jour d'ici 2006 dans la vieille-ville. Afin de mieux présenter cette structure aux habitants, la municipalité et la Sonacotra, futur gestionnaire, ont organisé une réunion publique d'information le 27 janvier en mairie ainsi que des visites sur des résidences existantes à Marseille, Aubagne et Arles à l'initiative de Jeannot Menfi, adjoint au maire chargé du logement. Celles-ci ont permis de découvrir qu'en 2004, on est bien loin des foyers d'accueil pour travailleurs immigrés mis en place dans les années 1950. Comme le précise M. Chantraine, directeur de la Sonacotra, « les résidences sociales s'attaquaient à l'origine à la résorption des bidonvilles et accueillent des travailleurs immigrés issus des pays du Maghreb. Aujourd'hui, les besoins sont différents. Car si l'immigration clandestine a quasiment disparu, l'habitat indigne reste malheureusement toujours d'actualité. Nous construirons ici une trentaine de logements destinés à recevoir une à deux personnes en difficulté temporaire, parent isolé avec ou sans enfant, étudiant... La priorité sera donnée aux Gardannais. Le but de la structure est de réinsérer le plus rapidement possible ces personnes dans un logement décent, c'est pour cette raison que nous avons fixé la présence maximum à un an, renouvelable éventuellement une fois. Dans la majorité des cas, une solution est trouvée dans le courant des six premiers mois. Une équipe de travailleurs sociaux assurera une permanence sur place. »

Quant au choix du terrain, un premier projet étudié dans la vieille-ville avait fait l'objet de remarques de la part des riverains. La concertation a donc permis à la municipalité de proposer un autre terrain de 3000m² près du cimetière. Une route d'accès sera construite libérant par là même des parcelles où pourront être accordés des permis de construire aux propriétaires riverains. Ces derniers se sont d'ailleurs longuement exprimés lors de la présentation du projet en mairie. « Nous avons été rassurés par la visite de la résiden-



La réunion d'information a réuni une soixantaine de personnes.

Photos: C. Pirozzelli

**EN GÉNÉRAL,
UNE SOLUTION
EST TROUVÉE
DANS LES 6 MOIS**

ce d'Aubagne. Nous voulons être sûrs que cela reste un hébergement transitoire réservé aux Gardannais, » a notamment déclaré un membre d'une association d'habitants de la vieille-ville. « Vous serez associés au groupe de pilotage de la résidence et pourrez vous en rendre compte vous-même » lui a garanti le maire Roger Meï. Quant aux questions concernant le nouveau lieu d'implantation, le maire a rappelé que s'il est un peu plus à l'écart, le bâtiment sera à 200 mètres du centre-ville... D'autres, telle cette institutrice qui exerce depuis plusieurs années à Gardanne, ont exprimé leur satisfaction de voir des actions concrètes mises en place pour faire disparaître les taudis existants encore dans la plupart des villes : « j'habite la vieille-ville depuis 13 ans. Cette résidence sera très certainement une bonne chose pour les mal logés. »

La phase technique va maintenant démarrer et l'architecte retenu pourra commencer à travailler sur le projet. L'ouverture de la résidence sociale, elle, est prévue pour 2006.

C.N.



C'est sur ce terrain proche du cimetière que devrait être construite la résidence sociale.

La réhabilitation se poursuit

« Nous menons une politique de réhabilitation de la vieille-ville depuis 25 ans, a rappelé Roger Meï lors de la réunion du 27 janvier. L'habitat indigne persiste à des prix élevés et nous continuerons à lutter pour y remédier. Pendant plusieurs années, nous avons apporté des aides pour l'amélioration de l'habitat notamment dans la vieille-ville grâce à l'OPAH. La

loi nous autorise maintenant à obliger les propriétaires à réaliser certains travaux avant de relouer, nous y veillerons. Aujourd'hui, nous sommes conscients que les 30 logements de la résidence ne vont pas à eux seuls régler tous les problèmes. Mais c'est en continuant nos actions que nous permettrons à tous de loger dans des conditions décentes. »

Soixante-dix Gardannais ont manifesté le 22 janvier à la Préfecture pour protester contre la pénurie de logements et demander l'application de la loi SRU sur le logement social. Une délégation a été reçue.

Logement: le combat continue

Le logement est-il encore une priorité pour le gouvernement ? Il faut croire que non, puisque les orientations pour 2004 révèlent une baisse de 8,5 % du budget affecté à l'habitat. Et les perspectives ne sont pas rassurantes : modification du décret des charges locatives qui fera augmenter les charges d'environ 30 %, application d'un surloyer pour les locataires en HLM dont les revenus dépassent de 20 % le plafond des ressources, remise en cause du maintien en logement social en cas de changement de revenu ou de situation familiale... Bref, déjà pas brillante, la situation des locataires va se compliquer sérieusement. Et par voie de conséquence, celle du logement tout entier. Dans le Bassin minier (mais c'est vrai aussi pour toute la région, en proie à une véritable fièvre immobilière), non seulement la rotation en logement social est très faible, mais les loyers dans le parc privé grimpent et le prix des appartements, des terrains et des maisons devient inaccessible pour la plus grande partie des salariés. D'autre part, Gardanne est pénalisée par la pénurie de logements sociaux dans les communes environnantes. Quand des HLM se construisent ici, la moitié des appartements sont attribués (par les organismes bailleurs ou la préfecture) à des familles venant de l'extérieur de Gardanne. En clair, les villes qui appliquent la loi SRU (qui prévoit un quota minimum de logements sociaux) sont pénalisées par rapport à celles qui ne la respectent pas.

C'est pourquoi Roger Meï avait appelé à manifester devant la Préfecture, le 22 janvier dernier. Soixante-dix Gardannais ont fait le déplacement, parmi lesquels des habitants de la vieille-ville et d'autres venus les soutenir. « Maintenant, ça va, même si il y a quelques années, j'ai eu du mal à me loger, expliquait une manifestante. Ce soir, je suis venue pour aider les autres. Ce n'est pas normal qu'on n'arrive pas à se loger comme ça. » Une militante marseillaise de la CNL (Confédération nationale du logement) précisait que « l'État ne fait rien pour la réhabilitation. Déjà, maintenant, il n'y a plus que les classes moyennes qui arrivent à se loger.

Le premier week-end de février a été marqué par le nouvel appel de l'Abbé Pierre, cinquante ans après celui de l'hiver 1954. Le dimanche 1^{er}, au Trocadéro, l'Abbé a tiré à nouveau la sonnette d'alarme, alors même que la France est un pays incomparablement plus riche qu'il y a un demi-siècle : deux millions de logements vacants, trois millions de résidences secondaires... et trois millions de mal-logés (dont 86 000 sans-domicile fixe). Le lundi 2 février, à la Sorbonne, la fondation Abbé Pierre présentait son rapport sur l'état du mal-logement en France devant des associations, des syndicats, des médecins et des élus.

« Sans engagement fort et durable de l'État au niveau politique et financier, la décentralisation nous paraît davantage un risque qu'une véritable chance, » affirme le rapport. Trois adjoints au maire de Gardanne (Georges Pazzaglino, action sociale, Jeannot Menfi, logement et Mustapha El Miri, culture) figuraient parmi les invités. « Le gouvernement, qui était représenté par le ministre Gilles de Robien, en a pris pour son grade. Dans le public, les gens étaient excédés, » raconte Jeannot Menfi. « Il manque 800 000 logements sociaux en France, ajoute Georges Pazzaglino. Le combat de l'Abbé Pierre et celui que nous menons à Gardanne est le même. » Les élus envisagent d'ailleurs d'inviter prochainement le fondateur d'Emmaüs à Gardanne.



Devant la Préfecture, le 22 janvier.

Photo : C. Pirozzelli

FAIRE PRESSION SUR LE PRÉFET POUR LE LOGEMENT SOCIAL

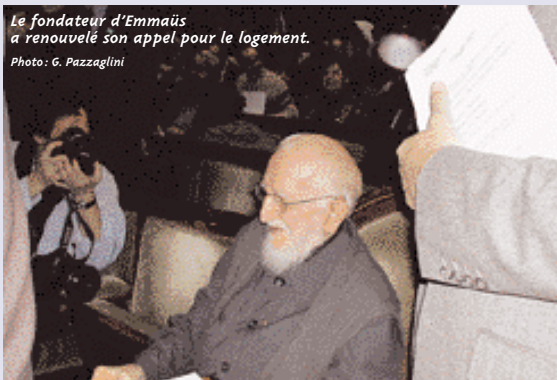
Les jeunes et les vieux ont de plus en plus de difficultés. » Reçu par une collaboratrice du Préfet à la tête d'une délégation, Roger Meï a affirmé : « J'ai écrit au Préfet en septembre pour lui demander un rendez-vous. Il ne m'a répondu que le 6 janvier. On a fait état de nos difficultés. J'ai dit que des communes voisines ne faisaient pas leur devoir. Que le Préfet fasse appliquer la loi ! Le tiers des personnes en liste d'attente ne sont pas de la commune. Mais on ne baisse pas les bras. On va lancer une pétition, et s'il le faut on reviendra. Le problème dépasse largement Gardanne. »

B.C.

Trois élus à la Sorbonne avec l'Abbé Pierre

Le fondateur d'Emmaüs a renouvelé son appel pour le logement.

Photo : G. Pazzaglino



**Vos élus
vous reçoivent**

RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

■ **Yveline Primo**, 1^{ère} adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 12h à la mairie annexe de Biver

■ **Michelle Aznif**, adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie

■ **Bernard Bastide**, adjoint, délégué à l'environnement sur RdV en mairie

■ **Jeannot Menfi**, adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière, vieille-ville. Travaux et vieille-ville: jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement: un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière: lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h

■ **Mustapha El Miri**, adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie

■ **Georges Pazzagli**, adjoint,

délégué au social samedi matin sur RdV en mairie

■ **Grégory Calemme**, adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie

■ **Lucien Moraldo**, adjoint, délégué aux sports, jeudi de 14h à 16h sur RdV au service des sports - bât bontemps

■ **Jean-Paul Peltier**, adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le vendredi sur RdV aux services techniques

■ **Patricia Marcolini**, adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vendredis après-midi sur RdV en mairie

Pour un rendez-vous avec un conseiller municipal, téléphonez au 04 42 51 79 15.

Max Pierazzi: Régie de l'eau

Maryse Blangero: Insertion des handicapés, perm. le vendredi de 10h à 11h en mairie

Gilbert Payan: Jeunesse

Jeanine Privat: jeunesse, animations de quartier

Marie-José Galle:

Petite enfance

Eve Cloué: Cinéma

Guy Pinet: Dév. sports loisirs

Sylvie Batin: Équipements d'éducation artistique

Nathalie Nerini: Mission locale, formation

Nora Belkheir: liaison intergénération, 3^e âge

Philippe Pintore: Dév. économique, agriculture et risques majeurs, perm. le mardi après 17h30 aux services techniques sur RdV

Clara Gilloux: Lecture publique

Noëlle Bourrelly

Rémy Carrodano

Les élus de la droite unie

Brigitte de Feligonde et Luc Poussel reçoivent sur rendez-vous au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

le groupe la droite unie

QUAND LES HABITANTS SE MOBILISENT..

Il y a un an les habitants du quartier Bompertuis se sont regroupés exprimant leurs inquiétudes quant à la forte augmentation de circulation de véhicules sur l'avenue du gymnase. Dans une pétition adressée au Maire, ils mettaient en évidence la nécessité de prolonger les trottoirs et d'installer un éclairage public. Nous nous réjouissons aujourd'hui que leur demande soit entendue: les travaux de sécurité sont en cours. La municipalité s'était aussi engagée dans un article paru dans le journal *énergies* à remettre à l'étude le sens de circulation Chemin des prés. Une affaire qui traîne encore, en suspens...!

Dans la vieille-ville, la décision du Conseil municipal de juin 2003, d'implanter une résidence sociale Sonacotra sur le parking de la Pouterle, rue Franklin, a suscité de nombreuses inquiétudes. Dans un courrier au Maire, les habitants du quartier ont fait valoir leur point de vue sur les difficultés de vie quotidienne qu'engendrerait la construction de 30 logements sur un espace aussi réduit et enclavé. La municipalité s'est rangée aux arguments des habitants, accompagnés par le Comité d'Intérêt de Quartier du centre-ville. Nous nous en félicitons! quand les habitants se mobilisent, les dossiers avancent!

A ce jour, une implantation de la résidence sociale est à l'étude près du cimetière. Une perspective qui inquiète les riverains sur le devenir de leur quartier. Les habitants restent mobilisés.

POUR IMPLANTER UN POINT DE COLLECTE DE VERRES VIDES EN CENTRE-VILLE

Prenez d'abord un plan de la ville. Il convient de donner de la hauteur à votre jugement. N'écoutez personne qui puisse éclairer votre décision. Surtout agissez seul. Repérez ensuite une petite jardinière, bien située, de préférence proche d'une terrasse de bar. Une fois le décor bien planté, vous n'avez plus qu'à commander les marteaux piqueurs et tout le matériel nécessaire. Le résultat obtenu en étonnera plus d'un... Et c'est ainsi qu'au beau milieu de la terrasse de l'Idéal Bar, en plein cœur de la ville, une borne d'apport volontaire pour les verres vides vient d'être installée, contre tout bon sens élémentaire et sous les regards ahuris des passants. La rénovation du Cours est en marche! Inquiétudes...

Élan pour l'Avenir, quatre élus à votre écoute: 26 avenue de Toulon 13120 Gardanne - simorgh3@wanadoo.fr - Josyane Bonnet, Tony Baldo, Bénédicte Macé, Cécile Scholler.

le groupe élan pour l'avenir

Depuis septembre dernier, le Centre microélectronique de Provence accueille au Pesquier une dizaine de chercheurs et développe des partenariats avec les entreprises de Rousset et les universités.

Des jalons pour l'avenir

Trente-deux mois avant l'ouverture des bâtiments de la route de Mimet, le Centre microélectronique de Provence a déjà démarré ses programmes de recherche. Une dizaine d'enseignants-chercheurs (sur les 75 que comptera l'école à terme) ont été recrutés l'été dernier, puisés dans le vivier universitaire mais aussi dans l'industrie. S'ils ne sont pas encore dans leurs murs, ils ont trouvé un refuge provisoire - et confortable - dans une grande villa du Pesquier issue du patrimoine immobilier des Houillères. C'est la SAFC qui la loue au Centre microélectronique. Elle abrite une dizaine de bureaux et une salle de réunion. « Mais ce n'est pas les murs qui comptent, c'est la dynamique intellectuelle, affirme Daniel Bois, directeur adjoint du CMP, chargé de la recherche. Il y a des manques entre la recherche académique et l'activité industrielle. C'est le chaînon faible de la recherche régionale. » Le CMP va donc concentrer ses efforts sur la science de la fabrication, pour utiliser des termes français, en développant plus particulièrement trois domaines : les plaquettes de silicium, l'électronique sur plastique, sur papier ou sur textile ou encore les systèmes de sécurité. Les applications, même s'il faut les envisager sur une vingtaine d'années, sont prometteuses : l'alliance de la biologie et de la physique permettrait de créer des prothèses de rétine pour les non-voyants, une peau artificielle restituant fidèlement la chaleur et la pression ou encore des puces hautement sécurisées (voir encadré). Un partenariat a été conclu avec ST Microelectronics à Rousset. Les chercheurs du CMP travaillent là-bas, ainsi que sept thésards embauchés cette année qui se disperseront à Rousset, donc, mais aussi à Toulon, Marseille, Grenoble et Montpellier. Un chercheur partira en mars prochain pour un an à l'université de Columbia, aux États-Unis. « Avec eux, on peut dire que le CMP existe déjà en tant que centre de recherche, » ajoute Daniel Bois. Un autre projet de grande ampleur est en cours avec ST Microelectronics, deux start-up (Impika et SPS) et l'équipementier Cybernetix : la recherche sur l'écriture et l'impression de matériaux électroniques. C'est



St Microelectronics accueille les chercheurs du CMP.
Photo : St Microelectronics

UNE HAUTE TECHNOLOGIE LOCALE ?

le CREMSI (centre régional de microélectronique de silicium) qui doit évaluer la faisabilité du projet (en concurrence avec cinq autres). Le Conseil régional et le Conseil général subventionnent les projets retenus. Enfin, le CMP est également impliqué dans le CIM PACA (centre intégré de microélectronique), un ensemble d'équipements où la recherche académique et la recherche industrielle se rencontrent et travaillent ensemble. « Ce projet permettra à la recherche régionale de changer de vitesse, explique Daniel Bois. Et aussi de faire des économies de coût. » Trois sites se partageront le travail : Sophia Antipolis, Rousset et Gardanne. « Des financements sont demandés cette année auprès de l'État, la Région et le Département. Ils représentent 20 millions d'euros qui serviront à équiper la future salle blanche du CMP. » Enfin, la présence du CMP devrait attirer des PME. Une start-up est déjà hébergée à Saint-Pierre depuis décembre, d'autres devraient suivre. L'objectif, à terme, c'est de créer un incubateur sur le thème de la sécurité des systèmes. « Là où il y a des compétences, il y a de l'activité, précise Christian Buatois, responsable d'une des trois équipes de recherche. Pourquoi des entreprises de haute technologie ne s'installeraient pas ici ? »

Bruno Colombari

Chercheur en systèmes robustes

Jean-Baptiste Rigaud est l'un des dix chercheurs installés au Pesquier, dans l'annexe du CMP. Recruté en septembre dernier, il est titulaire d'un doctorat et d'une thèse sur la conception des circuits microélectroniques. Il est désormais maître-assistant pour le ministère de l'industrie. En septembre, il formera les élèves ingénieurs venus de Saint-Étienne. « Ce qui est intéressant, ici, c'est de construire la filière d'ingénieur civil des mines, de concevoir les programmes. Mon travail, c'est de concevoir des systèmes robustes. En clair, des systèmes capables de résister au piratage sur les cartes à puces, des décodeurs satellite, des cartes bancaires... » Pour cela, il doit se mettre à la place des hackers, ces pirates informatiques capables de venir à bout des systèmes les mieux protégés. « C'est un cycle sans fin, » avoue-t-il. Jean-Baptiste travaille avec ST Microelectronics à Rousset. « Travailler sur des lieux différents n'est pas un problème. Je n'ai pas besoin d'un labo, de toute façon. Mon labo, il est là, » dit-il en montrant son ordinateur portable. Résident provisoirement à Aix, il cherche un appartement à Gardanne où il a déjà ses repères. « Je suis inscrit à La Médiathèque, je connais aussi le cinéma, qui a une très bonne programmation et le marché. »



Jean-Baptiste Rigaud enseignant-chercheur à Gardanne.
Photo : C. Pirozzelli

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié. Service Communication - 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

OFFRES DE SERVICE

Adoptera **petit châton** mâle. Tél. 04 42 58 21 66
 Cherche personne pour partager **pension jument** à MIMET, idéal débutant. Tél. 04 42 51 55 47
 Association "ceux qu'on aime" propose **Atelier de peinture** pour apprentissage et expositions, peinture au couteau et au pinceau. Tél. 06 15 52 89 99 + même association cherche clavier et guitariste pour spectacle. Tél. 06 15 52 89 99

VÉHICULES

Vends **205 TD** déc. 90, VT, DA, FC, V élec. crochet rem. vendue dans l'état + vends 2 CV juil. 80 type AZ série KA, nombreuse pièces. Tél. 06 71 10 20 79.
 Vends **Renault clio Bebop** an 95, TBE 137 000 kms CT OK, options, 3650 € à déb. Tél. 06 70 54 69 16.
 Vends voiture 2 **CV** an. 89, 26 000 kms, TBE, 39 000 € à déb. Tél. 04 42 51 45 29 ou 06 62 86 11 36
 Vends **super 5** an. 89, moteur en état pour pièces 200 €. Tél. 04 42 51 37 25 ou 04 42 58 51 84
 Vends **citroën** an 2003, 7500 kms, diésel. Tél. 06 09 88 81 06
 Vends **Ford fiesta** blanche, société an; 89 140 000 kms, nombreuses pièces neuves 950€. Tél; 04 42 65 96 03
 Vends **Honda 400VFF** an. 85 68 000 kms, peinture perso, phare rond, pot DLC, pts acces... 385 € à déb. URGENT. Tél. 06 86 38 49 01 Franck après 19 h.
 Vends **Renault Clio 1,9 D BEBOP**, an. 93, moteur refait 157 000 kms TBE 3300 € à déb. Tél. 06 74 17 68 31
 Vends **Cross CR 125** A n. 94 TBE 2000 € Tél. 06 14 73 83 92
 Vends **Ford Fiesta 5 CV**, an. 2001 13 000 kms, équipé 5800 €. Tél. 04 42 58 43 62
 Vends **C15 Diesel** an. 95 TBE CT OK 4000 € à déb;

Tél. 04 42 65 95 67
 Vends **caravane Sterkman** TBE 3 places, très légère, vendu avec auvent, tapis de sol, porte-vélo etc... 2300 €. Tél. 06 13 08 76 99
 Vends **motocross 80 XZ** an. 90 750 € pièces neuves. Tél. 06 63 06 31 97
 Vends **Renault 19 Diesel** 1996 115 000 km. Prix: 3800 €. Tél. 04 42 65 96 48 ou 06 80 93 23 35
 Vends **Citroën ZX Tonic**, 1,4i essence, an 95, 171 000 km, BEG, CT OK, 2 500 €. Tél. 06 87 71 25 67
 Vends **405 GRD TURBO** 02.1989 2ème main, CT OK, 245 000 kms 1700 €. Tél. 04 42 58 03 37 ou 06 60 03 01 67 .
 Vends **309 essence** pour pièces 305 €. Tél. 04 42 58 03 37 ou 06 60 03 01 67
 Vends **Caravane ADRIA 4** places + auvent, emplacement SANARY 1500€. Tél. 04 42 51 51 12
 Vends **Fiat Uno** noire an. 93, 98 000 kms CT OK 1300 €. Tél. 06 62 32 80 62
 Vends **Ford Escort 1800 D** GHIA 05/92 noire première main 218 000 kms tbe, nombreuses pièces neuves (factures Ford), 2150 € à débattre. Tél. 04 42 65 94 93 le soir ou 04 42 85 76 36 ou 06 77 40 95 76
 Vends **Nissan Primera 1.6**, an 96, 5 portes, clim 130 000 kms, aile AV. Dte à repeindre, 2500 €. Tél. 04 42 69 83 95
 A saisir **Renault 21 GTS**, an: 90, 69 000 kms réels, CT OK 1800 €. Tél. 04 42 58 20 43 ou 06 70 80 47 13
 Vends **Twingo** noire 1,2 16 V OCTOBRE 2003 2500 kms ttes options état neuf 10500 €. Tél. 06 77 15 15 77

DIVERS

Vends **appareil UVA** plafonnier 12 tubes avec minuterie 2mx0,70 m. Prix 300 €.
 Vends **bétonnière** pro électrique (capacité 7 brouettes), valeur 1200 € vendue 600 € + dormicoque BB confort sept. 2003 valeur 130€ + kit auto cédé 100 € les deux. Tél. 04 42 51 55 03 le soir.
 Vends **tricotette électrique** 150 €.

Tél. 06 30 85 87 94
 Vends **divan 3 pl.** vert bouteille en bois et velours, 1520 € à débattre. Tél. 04 42 58 01 79
 Vends **lit 160x200**, hêtre teint merisier "Ligne Roset" , neuf , valeur 1 500 € cédé 800€ + vends armoire hêtre teint merisier, porte coulissante, valeur 1860 € cédé 800 €. Tél. 06 09 51 33 18 le soir.
 Vends scooter **peugeot SV 125**, 29 000 kms, année 94, BEG. 800 €. Tél. 06 73 88 45 67 le soir ou week-end.
 Vends **lit 90**, pin massif couleur miel, matelas + sommier et 2 parures de couettes à débattre 150 €. Tél. 06 75 56 85 14
 Vends **lit à barreaux + matelas**, commode à l'anglaise sur roulettes, landau, hamac, poussette, siège auto, linge 1 mois à 1 an, le tout vendu 533 €. Tél. 04 42 65 81 97 après 17 h.
 Vends **appareil abdos** complet, état neuf, 40 €. Tél. 04 42 51 30 37 ou 06 64 74 78 12.
 Vends voiture **206 radio-commandée** avec 2 batteries, 2 chargeurs, 2 moteurs, 8 pneus, 8 jantes, valeur 110 € vendues 70 €. Tél. 06 18 44 22 63
 Vends **8 chaises en bois** 20€ l' une + petit meuble téléphone 15 €. Tél. 04 42 51 24 81.
 Vends **épave breton** mâle, pt. 12 mois, parents chasseurs. Tél. 06 71 10 20 79
 Vends **chambre ancienne** chêne massif, lit 2 pers., 2 chevets, miroir + 1 commode, 1 armoire à glace, excel. état, expertisé antiquaire, valeur 2590 €. Prix à déb. Tél. 04 42 58 15 51
 Vends **chauffage** gaz bleu dur, tbe avec bouteille 70 € + vends chauffage neuf de salle de bain, porte serviette Noiroit 750 w, 150 €. Tél. 04 42 58 47 73
 Maman recherche **Cosy** en très ou petit prix cause double emploi nounou. Tél. 04 42 58 10 86
 Vends **Landau-poussette** complet couleur vert bouteille, servi 3 mois 60 €

Tél. 04 42 58 14 97
 Vends **Canon EOS** 500Obj. 28.80mm. 1:3.5-5.6. II 58mm. +Zoom 75. 300mm 1:4-5.6 III Neuf 500 €. Tél. 04 42 51 18 52 ou 06 09 14 57 82
 Vends **cpl de perruches** + cage + acc. 30 € + vends frigo de camp. car neuf 200 € + four élec. encastrable pyrolyse, neuf 200 € + vends voiture télécommandé enfant a voir 100 € Tél. 04 42 51 49 94
 Vends **imprimante** HP 690 C 50 € + lit 1 place (sans literi) + chevet en chêne 100 € + trotinette neuve 20 € + téléphone Alcatel avec écran, répondeur et options 50 € (valeur 160 €) + divers Tél. 04 42 65 83 13
 Vends **Game Boy color** + 2 jeux 45 € + Blouson ski rouge 14 ans 10 € + cherche Pouf forme poire en bon état, appeler après 19 h. Tél. 06 99 35 37 99
 Vends **canapé convertible**, 3 places + fauteuil assorti bleu tissu peau de pêche, état neuf 700 €. Tél. 06 09 373 123
 Vends **appareil gaz** avec bouteille, 80 € + 30 petites bouteilles de collection 55 € + débroussailluse à essence 70€. Tél. 04 42 58 43 62
 Vends **4 bonbonnes** 5/10/15 L en verre, bon état, propres 40 € Tél. 04 51 00 66
 Vends **salle à manger** chêne massif, 4 chaises, table rectangulaire, buffet 4 portes avec glace dessus, très bon état. Tél. 04 42 51 59 39
 Vends **carte téléphonique** de collection de type "pyjama". Prix à débattre. Tél. 06 22 03 67 72
 Part. Vends **2 pneus neige** cloutés sur jantes Renault 145x13 40 € + un jeu de chaînes neige Prix 13 €. Tél. 06 60 12 96 70
 Vends suite erreur achat **5 DVD + R 4x** virgées (neufs), prix 24,90 €. Tél. le soir 04 42 58 40 06
 Vends **perruches** 10 € pièce ; Tél. 06 18 40 23 08
 Vends ordinateur **IMAC DV G 3** 400 MHz/RAM 384/10 Go, clavier + souris + logiciel 500 € Tél. 06 16 306 305
 Vends **4 convecteurs** électriques 50 € + 1 cuve mazout 1000L PVC 60 €, 3 portes accordéon, différentes dimensions 120 €.

Tél. 06 87 78 21 91 le soir.
 Vends **secrétaire style** Louis-Philippe, merisier massif, 350 € + chiffonnier 200 €, lit + literie 150 €, chaise 50 €. Tél. 06 80 51 35 14
 Vends **Landau baby relax**, TBE, 80 € + 1 kimono karaté taille 6/8 ans (120 cm), très bon état, 8 € + 2 CV camionnette, bon état général CT ok, peinture à prévoir, prix à déb. Tél. 04 42 58 19 43 ou 06 14 11 08 10
 Vends **Clic Clac** très bon état avec pouf assorti, 170 € le tout. Tél. 04 42 58 26 20

LOGEMENT

Vends à Gardanne **3** dans petite résidence calme à 5 mn du centre ville à pied : prix. 121959 € (800,000 frs). Tél. 04 42 58 02 11 HR.
 Vends Gardanne centre **RCH villa 80 m2**, idéal bureau, prof. lib. grand parking 130 000 €. Agence s'abstenir. Tél. 06 82 080 030
 Loue **garage** à St-Roch 70 €. Tél. 04 42 58 10 32
Box de garage à louer, Résidence le Cézanne 90 €. Tél. 06 16 306 305
 Loue **studio** très bien placé, pied des pistes à la Toussuire (Savoie) .. Semaine du 28 février au 6 Mars. Tél. 04 42 51 01 40
 A louer **garage**. Tél. 04 42 58 24 47
 Vends à Gardanne, **appartement T3/T4**, 76 m2 dans résidence plein sud avec loggia fermée, garage et cave. Prix 137 000 €. Tél. 04 42 65 84 90 ou 06 18 33 26 15
 Recherche **T3** sur Gardanne et environs en location. Tél. 04 42 58 29 63 ou 06 22 54 81 03
 Vends à Biver **lot de 7 appartements** (250 m2 hab.) sur 600m2 de terrain. Loyer net 21340 €/An. Travaux à prévoir. Prix 228 000 €. Tél. 04 42 51 07 06 ou 06 80 59 99 23
 Particulier **vend T3** résidence du stade, rez de chaussée tbe prix 115000 € ferme, agence s'abstenir, Tél. 04 42 51 10 89
 Couple fonctionnaire cherche à **acheter ou louer** maison ou appartement Gardanne ou environ, 100 M2 minimum. Tél. 04 42 58 02 65

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Messana Roméo, Secchi Laure, Gueye Jeremy, Ramirez Gabin, Noguère Lois, Tomatis Enzo, Perazzi Mathilde, Quattrone Marie, Fauvel Rachel, Casez Samantha.

MARIAGE

Rabah Sidi Mohammed/Kheniche Rachida. Arab Lahcène/Bouterfas Dalila

DÉCÈS

Morel Alice, Saïdi Bechir, Tincani Pierre, Leydet-Plauchu Raymond, Allot Solange veuve Boulet, Hengy Arnaud, Kwaniowski Grinech, Nacer Cherif Ayache, Bonnet Claudine veuve Ragaine, Lecerf Olivier, Combe Alain, Robitaille Sylvie épouse Reis.

énergies n°210

- Directrice de publication : Claude DURAND
- Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Secrétariat : Hafida BRAHMI
- Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NERINI ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Responsable de fabrication : Roger POLETTI
- Crédit Photos : Christian PIROZZELLI ● Flashage : SEILPCCA
- Impression : CCI ● Abonnement : 3 € ● ISSN 1247-9233

Service Municipal de Communication
 273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne
 Tél. 04 42 65 79 00 - Fax: 04 42 65 79 01
 site: www.ville-gardanne.fr ● mel: info@ville-gardanne.fr

Permanences diverses

Maison du Droit et du citoyen

Rue Mistral - Tél. 04 42 12 67 15 sur RdV
ouvert le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le 4^e samedi du mois de 9h à 12h.

● JURIDIQUE

■ **Un avocat** tient une permanence juridique le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 9h à 12h, sur RdV.

■ **Conciliateur**: mardi sur RdV de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 18h.

■ **Un notaire**: troisième mercredi du mois de 14h à 16h30, sur RdV.

● ÉCRIVAIN PUBLIC

■ Pour vous conseiller dans vos formalités administratives un écrivain public est à votre disposition le mardi de 14h à 17h, sur RdV.

● ÉTRANGERS

■ **AITE** le 2^e jeudi du mois de 9h à 12h sur RdV

● CONSOMMATION

■ **UFC Que choisir?** le 2^e mardi du mois de 14h à 17h sur RdV

● AIDE AUX FAMILLES

■ **Association famille en crise** Les 2^e et 4^e jeudis du mois de 9h à 12h et les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 14h à 17h, sur RdV.

■ **L'APERS** (aide aux victimes) Le 3^e jeudi du mois de 14h à 18h et le 4^e samedi de 9h à 12h, sur RdV.

● JURIDIQUES (UFF)

■ **L'Union des Femmes Françaises** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange. Tél. 04 42 51 42 14.

● RETRAITE

■ **La CRAM du Sud-Est** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités.

Pour un RdV téléphoner au 04 42 96 81 06 (le mardi uniquement).

■ **La CICAS** (retraites complémentaires) tient une permanence d'information tous les mercredis (9h-12h et après-midi sur RdV) à la Maison du Peuple.

● LOGEMENT

■ **Laure Grison et Cathy Giorgi**: lundi et vendredi après-midi au service Habitat (22 rue Jules-Ferry) sur RdV, de 14h à 17h. Tél. 04 42 51 56 87

● CAF

Résidence St-Roch, Avenue de Nice

■ **Administratives**: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et 13h à 16h Tél. 0 821 01 99 13

■ **Sociales**: mardi 9h à 11h30 (permanence tél.) au 04 42 65 43 84, le mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h à 16h (permanences sur RdV)

● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 65 79 10

■ **Josiane Roche**: mardi et jeudi matin sur RdV, de 9h à 12h30.

■ **Josiane Guieu**: lundi et vendredi matin sur RdV, de 9h à 12h30.

■ **Anna Cremonesi**: mercredi après-midi sur rendez-vous

■ **Edwige Ginoux**: le service d'aide légale est ouvert au public le jeudi de 13h30 à 16h30.

● CNL

Permanences Service habitat, 22 Jules-Ferry - Tél. 04 42 51 56 87
Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9h à 12h.

Permanences Les logis Notre-Dame, 2 rue du Vieux-pont
Tél. 04 42 58 27 20

Les 2^e, 4^e mercredis de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h.

● CIO

16, rue Jules-Ferry - Tél. 04 42 12 61 86. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Entretiens sur RdV.

● AIDE SECTEUR ASSOCIATIF

Fonction ressources du pays Minier

Tél. 04 42 51 52 99

Étincelle 2000, du lundi au vendredi,

Av. Décoppet Tél. 04 42 58 26 88.

● ENVIRONNEMENT

Ramassage de branches, feuilles, tonte: 04 42 51 79 67

Ramassage des encombrants

(gros électroménager, matelas, meubles...): 0800 420 420

Déchetterie Malespine: 04 42 58 45 79

Info tri sélectif déchets: 04 42 51 79 67

Info charte environnement: 04 42 51 79 50

Permanences annexe de Biver

PERMANENCES DES SERVICES

● **Service Environnement**: le mardi de 8h30 à 10h.

● **CTM (Ateliers Municipaux)**: le mardi de 10h à 12h.

● **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**: le mardi de 14h à 16h tous les 15 jours. Permanences les mardi 3 et 17 février.

● **Service Jeunesse**: lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 19h30, mercredi de 15h à 18h. Pendant les vacances scolaires, activités du lundi au vendredi de 14h à 21h.

● **Police Municipale**: le jeudi de 9h à 11h.

MAIRIE ANNEXE DE BIVER

Tél. 04 42 58 39 74 - Fax 04 42 51 43 92

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Activités retraités

Vous trouverez ci-dessous les activités permanentes des trois structures qui accueillent les retraités.

● Restaurant Nostre Oustau

Le lundi : cinéma,

le mardi : ateliers divers, le jeudi : temps forts (sorties, repas spéciaux, fêtes),

le vendredi : atelier *Regain*

Chaque jour au choix : jeux de société, cinéma...

● Renseignements Marie-

Germaine Amelsi ou Samia au 04 42 58 01 03 de 9h30 à 17h.

● Association Aide et Loisirs 3^{ème} âge

● Sortie mensuelle

Permanences à Gardanne au

local de Gardanne vélo, av

Léo-Lagrange, chaque mer-

credi et vendredi de 10h à

11h30 et à la mairie annexe de

Biver tous les jeudis de 10h à

11h30. Tél. 04 42 58 02 68

● Entraide Solidarité 13

Section Gardanne

Une permanence est tenue

tous les mardis de 9h à 11h

dans le local qui se trouve

face à la Maison du Peuple,

av. Léo-Lagrange.

Tous les mercredis et vendredis

après-midi, jeux, rencontres(...)

au local.

Une sortie à la journée est

organisée chaque mois.

Tél. 04 42 58 37 81

Section Biver

Place de l'église à Biver, tous

les mardis et jeudis après-

midi, jeux, sorties...

Permanences les jeudis de

9h30 à 11h30.

Tél. 04 42 58 42 36

Du 23 février au 5 mars Vive les vacances!

A la Ludothèque

Mercredi 25 février: spectacle de magie préparé par les enfants de la Ludothèque, à 14h30.

Judi 26 février: stage de pâte à modeler réservé aux 3-6 ans, de 10h à 11h30.

Vendredi 5 mars: stage de fabrication de jeux de société réservé aux plus de 6 ans, de 14h à 17h.

Pendant les vacances, la Ludothèque sera ouverte au public du lundi au vendredi (sauf le 5 mars), de 14h à 18h.

**Réservations obligatoires
à la Ludothèque Puzzle,
place Castanisette,
Notre-Dame,
tél. 04 42 58 46 19**

Au service municipal de la jeunesse

- des stages
- un mini-séjour
- des animations en journée
- un accueil en journée au service, aux logis Notre-Dame et à Biver.

**Renseignements et
inscriptions au 19 rue Borély,
tél. 04 42 12 62 85**

Les centres de loisirs

Les centres de loisirs maternel et primaire fonctionneront du 23 au 27 février et du 1^{er} au 5 mars.

Ils accueillent sur les sites de Château-Pitty, d'Elsa-Triolet et des Aires des enfants de maternelle et du primaire. Diverses activités manuelles, sportives et culturelles sont proposées aux enfants.

**Pour tout renseignement,
contacter le service enfance,
17 rue Borély,
tél. 04 42 65 77 30**

